

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Pôle judiciaire
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 2831 du 7 avril 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ1508747S

Le commandant du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 11440 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424086S),

Décide:

Article 1^{er}

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} mai 2015:

Lumen, Thierry

Nigend : 172 061

Numéro de livret de solde : 8 027 355

Article 2

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mai 2015:

Tetard, Cindy

Nigend : 242 026

Numéro de livret de solde : 8 088 287

Article 3

La décision n° 2704 du 3 avril 2015 (NOR : INTJ1507729S) est retirée.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 7 avril 2015.

*Le général de division,
commandant le pôle judiciaire
de la gendarmerie nationale,*
J. HÉBRARD